



**Direction Générale**  
**DRH**

# APPEL A CANDIDATURES diffusé le : 21/09/21

Nous recrutons pour le **CMPPU d'Aix-en-Provence**

**1 MEDECIN PSYCHIATRE (H/F)**

**Contrat à Durée Indéterminée**  
**Poste à temps partiel (0.50 ETP)**

**Prise de fonction souhaitée : dès que possible**

Le CMPPU accueille pour un accompagnement en ambulatoire des enfants, adolescents et jeunes adultes étudiants de 0 à 28 ans, et leurs familles. La mission du CMPPU est de prendre en compte les difficultés de l'enfant/jeune adulte et de faciliter les relations avec son environnement familial, scolaire et social, et ce dans un souci de prévention, de suivi et d'orientation. Il inscrit son action dans le champ des orientations de la politique de santé mentale en direction des enfants/adolescents et jeunes adultes étudiants. Il est codirigé par un directeur administratif et un directeur médical.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire du CMPPU, le médecin psychiatre, en collaboration avec le directeur médical intervenant dans cette équipe, accompagne notamment les missions et activités suivantes :

Auprès de l'enfant et sa famille ou du jeune adulte :

- S'entretenir avec l'enfant/adolescent et sa famille, ou avec l'étudiant en vue d'établir un diagnostic et des prescriptions de soins ;
- Organiser et assurer un suivi des soins des enfants/adolescents/jeunes adultes dont vous avez la responsabilité médicale ;
- Participer à l'évaluation diagnostique des enfants/adolescents/jeunes adultes, lors des réunions de synthèse hebdomadaires, et à l'élaboration d'un projet de soins pluridisciplinaire ;
- Assurer des suivis thérapeutiques des enfants/adolescents et leurs familles/représentants légaux et des étudiants ;
- Accompagner et apporter un soutien à la parentalité ;
- Participer à la réflexion, à l'analyse, à la dynamique de l'équipe ;
- Assurer une coordination médicale avec les partenaires extérieurs ;
- Rédiger des courriers et documents nécessaires dont l'élaboration et la mise à jour du DIPC, participer à la bonne tenue du dossier patient.

Sur le plan institutionnel :

- En tant que cadre technique au sein de l'établissement, participer activement, à la mise en œuvre et au développement des projets d'établissement et de soins, à la promotion de la qualité des prestations, ainsi qu'au bon fonctionnement institutionnel ;
- S'impliquer dans une réflexion sur l'évolution du Projet Institutionnel du CMPPU (Projet d'établissement, projets de formation, projets partenariaux, évaluation interne, évaluation externe, etc.) ;
- Travailler en réseau avec les partenaires extérieurs du CMPPU. Concernant l'enfant/le jeune que vous accompagnez, vous assurez ainsi les liens notamment avec les services scolaires, sociaux, judiciaires et sanitaires ;
- Participer aux réunions institutionnelles pour un travail de réflexion institutionnelle et de recherche clinique ;
- Assurer une veille professionnelle sur les avancées théoriques et pratiques en psychiatrie.

Des interventions ponctuelles seront possibles sur d'autres établissements du pôle ou de l'association.

- Diplôme national de médecin spécialiste en pédopsychiatrie ;
- Inscription à l'Ordre des médecins ;
- Expérience diversifiée en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent ;
- Connaissance du secteur médico-social ;
- Capacité de mobiliser et coordonner les équipes autour du projet de soins ;
- Capacité de travail, goût du travail en équipe et en réseau, sens de la discrétion ;
- Maîtrise des outils informatiques et capacité à rédiger ;
- Permis de conduire obligatoire.

Classification du poste établie en référence à la Convention Collective Nationale du Travail des Etablissements et Services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966.

Les candidatures doivent parvenir **au plus tôt** à :

**ARI - Direction des Ressources Humaines**  
**Mme Fabienne de COURBEVILLE, DRH**  
**26 rue Saint Sébastien - 13006 MARSEILLE**  
**[recrutement@ari.asso.fr](mailto:recrutement@ari.asso.fr)**

\* Avec impérativement les documents suivants : lettre de motivation et CV